**Compte-rendu de la réunion du projet ANR Marges**

24 octobre 2019

-Présentes au LPED : Anastasia, Bénédicte, Fatou, Laura.

-Skype : Valérie G. et Charlotte

-Absences prévenues : Agnès, Anne, Frédérique Andriamaro, Tantely, Ludovic, Valérie D.

Laura March, ingénieur en statistique à l’IRD a rejoint récemment le LPED. Elle accompagnera le projet notamment pour la partie d’analyse quantitative et les modalités de partage des données.

**Les Post-doc**

12 mois sont prévus pour chacune des post-doc (Anastasia et Charlotte).

* Charlotte commencera son contrat en juin 2020 (100% sur 10 mois).
* Anastasia commencera son contrat en début juillet (70% sur 14 mois).

Il est possible de demander des MLD (missions de longue durée) à l’IRD pour les post-doct. Ces demandes peuvent être faites au fil de l'eau ou dans la demande budgétaire du LPED (pour février 2021). Deux demandes de 3 mois (3 mois par post-doc) seront faites pour le projet Marges.

Un échange a eu lieu sur le travail des post-doc : le temps du contrat est de courte durée comparativement à leur implication dans le projet. Bénédicte a rappeler le principe éthique et juridique statuant le fait de ne pas travailler en étant au chômage. Hors contrat, on ne peut pas envisager de missions sur le terrain. Cependant, rien n'empêche qu’elles puissent faire des réflexions sur des données, de l'écriture d'article. Discussion à suivre…

**Le doctorant**

Le doctorant prévu pour le projet n’a pas encore été identifié.

Thématique de la thèse : comparaison quanti entre les trois pays du projet. Nous avions préalablement pensé à un doctorant du Master MASS (dans lequel interviennent Bénédicte et Valérie G.). Le doctorant devrait être identifié rapidement pour un début de contrat en septembre 2020. À suivre …

Notons que l’enveloppe budgétaire n’est pas suffisante pour financer le doctorant. Il faut donc savoir le coût mensuel brut exact côté IRD et voir comment trouver le complément pour payer le doctorant. Par exemple à INED = 2695€ /moisà il manque donc 36 000 euros !

**Réunion de démarrage du projet**

* La convention ANR/IRD vient d’être signée par l'IRD et envoyée à l'ANR ce jour même.
* La réunion de démarrage aura lieu au LPED les lundi 3 et mardi 4 février 2020.

Coût approximatif de la réunion de démarrage : 20 000€ pour 9 membres du projet (voyages et hébergement).

* Pour atténuer les coûts, cette réunion de février se fera principalement en visio et Laurent Marsault nous accompagnera pour l’animation. Nous pourrons ainsi organiser la réunion en présence physique (mi-parcours) en juillet 2020 pendant la période des REAF (rencontres des études africaines en France) qui ont lieu  du 7 au 10 juillet. La date de la réunion du projet en juillet reste à fixer.

**À FAIRE AVANT FÉVRIER 2020**

-Rediscuter les objectifs en fonction des contraintes budgétaires. Chaque membre définit ses besoins financiers pour le budget en lien avec ses champs d’investigation thématique.

-Agnès demande, avant la réunion de février, à tous les membres de Fageac les publications associées à ce projet. Cela est nécessaire pour savoir comment les données ont été exploitées. Il est aussi important que toutes ces données et références puissent être mises dans le dossier que Laura va créer sur le nuage de OSU.  Cela nous permettra en février, on pourra s'accorder un moment pour évoquer des données de Fageac qui font sens pour Marges.

-Budget : un travail sur le budget est nécessaire d'ici février entre Fatou, Estelle, Anastasia et Liliane et Yolande (siège IRD).

* Insertion institutionnelle/conventions de reversement avec les différents partenaires (contrats dans les situations différentes : à ajuster selon le budget (attention, une fois le doctorant et les deux post-doc retranché du budget, il va rester grosso modo 100M).
* Il nous faut donc rediscuter les objectifs en fonction du budget qui reste. Il faut privilégier l’exploitation des données secondaires. Il faudra une collecte de données qualitatives mais il n’est pas possible de collecter des données quantitatives. Les moyens financiers ne le permettent pas.

**À GARDER EN MÉMOIRE**

* Le budget étant modeste, il faut que nous réfléchissons à des **pistes de cofinancement** tout en gardant à l’esprit la dissociation entre ce que finance l’ANR et ce que pourront permettre de financer d’autres projets ou activités : MLD IRD; RISE; une consultance sera faite par Anastasia sur Madagascar en décembre.
* Remarque Valérie D. : penser à un **Plan de Gestion de Données** (cf formation prévue au LPED le 4 novembre). Je viens de suivre une présentation sur cet outil qui permet en amont de définir les droits et les méthodes qui nous permettrons de documenter et de partager nos données à l'issue du projet. Laura March sera présente à la réunion et pourra nous faire un retour et nous aider sur cette question.
* Après février, il faut tenir régulièrement **des échanges scientifiques relatives au projet Marges.**